Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

http://www.jeunesmagistrats.fr/v2/Nous-ne-sommes-pas-responsables-du.html

Nous ne sommes pas responsables du manque de moyens !

- Nos activités - Réflexions/Débats - Indépendance / Responsabililté -

Date de mise en ligne : dimanche 6 fÃ©vrier 2011

Association des Jeunes Magistrats (AJM)

A l'heure où de plus en plus de jeunes magistrats se demandent chaque jour davantage s'ils ne devraient pas chercher à se reconvertir, le gouvernement via le communiqué des Ministres de la Justice et des Libertés et de l'Intérieur du 31 janvier 2011 concernant le drame de Pornic vient d'aggraver le malaise général des magistrats : selon lui, nous serions responsables du manque de moyens matériels et humains.

Or imaginez qu'un chirurgien hospitalier ne parvienne pas à sauver un malade, parce qu'il manquerait de médicaments, de compresses, d'un bistouri, d'infirmiers et d'anesthésistes à ses côtés. Imagine t-on le directeur de l'hôpital crier au scandale contre ledit chirurgien parce qu'il n'aurait pas fait son travail ?

Imaginez qu'un commandant de bord place son appareil au départ de la piste. Equipage et passagers sont prêts au décollage. La tour de contrôle donne son feu vert. L'avion ne décollera pas pour autant, car la compagnie aérienne n'a pas fait le plein de kérosène. Verrait-on la compagnie aérienne s'excuser auprès des passagers de l'incompétence du commandant de bord ?

Dans les deux cas, il ne viendrait pas à l'idée de quiconque de rechercher la responsabilité du chirurgien ou du commandant de bord. On rechercherait la responsabilité de ceux qui ont fait des choix budgétaires, lesquels ont eu une traduction matérielle fatale sur le terrain.

Les responsables de ce nouveau drame sont plus à rechercher chez ceux qui élaborent et votent les lois que chez ceux qui les appliquent. Il est temps que les français s'inquiètent de ce que dans les tribunaux, dans les services des juges de l'application des peines, des juges des enfants, des juges d'instance et des juges d'instruction,des mesures ne sont pas exécutées, faute de personnel, de moyens et de temps. On leur mentirait à leur faire croire que la volonté, le dévouement ou la responsabilité des magistrats sont en cause.

Lorsque de partout en France les magistrats mais aussi les éducateurs, les conseillers d'insertion et de probation et les avocats, martèlent aux autorités que des drames vont survenir et qu'ils ont besoin de plus de moyens, ce n'est pas pour leur confort personnel. C'est pour tenter d'éviter de tels événements même si rien ne peut empêcher de façon certaine une personne de récidiver. Et c'est justement ce que les acteurs de l'application des peines - conseillers d'insertion et de probation et juges de l'application des peines - ont fait depuis plus d'un an à Nantes, sans aucune réponse de la chancellerie. Où se situe donc la faute ?

Pour seule réaction, les personnels judiciaires n'obtiennent que de nouvelles lois qui asphyxient davantage les services, imposant de nouvelles échéances, de nouveaux contrôles, comme l'aménagement quasi-systématique de toutes les peines de prison inférieures à 2 ans. Lorsqu'un service fonctionne avec 17 conseillers d'insertion et de probation là où il en faudrait au minimum le double, que doivent-ils faire ? Que les pouvoirs publics nous donnent des solutions ! Nous ne sommes pas responsables du manque de moyens.

Puisque les plus hauts représentants de l'autorité judiciaire ne s'expriment pas afin d'expliquer aux français l'état actuel de la Justice, l'AJM se propose de rencontrer des associations de victimes pour leur expliquer le fonctionnement quotidien de la Justice et leur témoigner de la saturation des services. Il est temps que l'institution judiciaire se fasse entendre face à son instrumentalisation régulière.

L'AJM invite les parlementaires, représentants du peuple français, à se rendre dans les cabinets des juges de l'application des peines, des juges des tutelles, et des juges des enfants afin de constater cette situation d'asphyxie.

Nous dénonçons avec force les manoeuvres politiciennes qui consistent à s'accaparer chaque drame pour afficher

Copyright © Association des Jeunes Magistrats (AJM)

une solidarité de façade avec les victimes en occultant la responsabilité des arbitrages budgétaires et politiques.

L'Association des Jeunes Magistrats

Copyright © Association des Jeunes Magistrats (AJM)